



© TOUFIK OULMI

GROUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

Depuis le mois de septembre 2025, le Groupe UCA a décidé de suspendre sa tribune politique dans le bulletin municipal. En effet, nous sommes entrés dans la période des six mois qui précède l'élection municipale de mars 2026. Sur la forme et le fond, la communication municipale est strictement encadrée par la loi et nous avons choisi, pour plus de clarté et d'équité, de ne plus nous exprimer dans ces colonnes. Nous vous retrouverons sous d'autres formes et dans d'autres lieux.

GROUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

À l'approche des élections municipales de 2026, notre groupe des élus écologistes et citoyens souhaite réaffirmer deux valeurs essentielles : neutralité politique et équité entre les candidats. Ainsi, nous avons décidé de ne plus publier de nouvelles tribunes dans le journal municipal à partir du mois de septembre 2025, début de la campagne pour les élections municipales de mars 2026.

Cette décision vise à garantir que chaque candidat dispose des mêmes conditions d'expression sans utilisation des supports et moyens publics.

Nous vous remercions pour votre compréhension,

**LES ÉLU·E·S DU GROUPE
DES ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S.**



UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Pour mieux vivre à Choisy : sacrifier l'aide à l'autonomie des handicapés, c'est non !

En toute discrétion et sans concertation aucune avec les départements, la présidente du Conseil régional et sa majorité ont décidé de supprimer les subventions allouées aux maisons départementales pour les personnes handicapées. Cette décision inique suscite la colère de nombreux élus de gauche et de la population. Monsieur Panetta, maire et conseiller départemental laisse faire sans broncher.

Pourtant, les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) constituent un guichet unique indispensable pour l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Les fonds de compensation des MDPH permettent de financer des appareillages, ainsi que l'adaptation des logements et des véhicules, afin de garantir l'autonomie et la dignité des personnes concernées.

En Île-de-France, la Région apportait jusqu'en 2024 un soutien financier de

2 053 338 euros, représentant environ 15 % des ressources de ces fonds de compensation, et qu'environ 2 000 personnes bénéficiaient chaque année de ces aides.

La décision de la Région Île-de-France de supprimer ce soutien dès 2025 fragilise considérablement le fonctionnement des MDPH et met en péril les droits et besoins fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Cette suppression a été décidée sans concertation, en dépit de l'utilité sociale avérée du dispositif.

Nous dénonçons cette décision de la Région Île-de-France de supprimer son aide aux MDPH. Ce n'est pas sur le dos des familles, des personnes handicapées que l'on doit faire des économies. Nous demandons aux amis du maire de revenir sur leur décision inique.

Cette décision nuira incontestablement aux Choisyens et Choisyennes porteurs de

handicaps, et viendra s'ajouter à leurs difficultés. Actuellement il faut un an environ pour obtenir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Plus de 2 000 élèves du département du Val-de-Marne n'ont pas l'accompagnement dont ils devraient bénéficier avec des AESH. L'inclusion sans personnel suffisant, qualifié et correctement rémunéré reste une incantation. Il est urgent d'apporter une aide efficace et juste à toutes les personnes adultes et enfants pour qu'ils puissent vivre décemment tout en soutenant leur autonomie.

Encore une fois, la santé est un droit fondamental et l'accompagnement dû aux plus fragiles une priorité. Notre groupe met tout en œuvre pour sauvegarder ce droit à la santé pour toutes et tous.

**VOS ÉLU·ES MARTINE FOURNIAUD, THIERRY
BALIAS, TERENCE ESSONNE MENGUE, FABIEN
GUILLAUD-BATAILLE, SÉBASTIEN HUTIN
POUR LE GROUPE UGCE**

